

Réf: Dossier N° : 53561

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « DMO »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON WASSAKARA, 06 BP 170 ABJ 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DMO » .

Objet: Gestion de stations-services et distribution de gaz domestiques de tous ordres ; La commercialisation de matériels de tous ordres ; La commercialisation de matériaux et équipements industriels, domestiques commerciaux ; L'import et l'export de biens et services ; Transport de personnes et de marchandises pour son propre compte ou pour le compte d'autrui ; Diverses prestations de services. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cents (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON WASSAKARA, 06 BP 170 ABJ 06

GERANT: Monsieur MARAHOUA KONAN ANICET ARNAUD.

COGERANT: Monsieur KANGA KONAN CENDRES MARTIAL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21514 du 29/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20379 du 29/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

